

## De l'uranium algérien en toute transparence

### Algérie

Posté par: Touareg

Publiée le : 14/10/2009 10:53:11

L'Algérie dispose de près de 29.000 tonnes de réserves prouvées d'uranium, selon le ministre de l'Energie et des Mines.

L'Agence nationale du patrimoine minier (Anpm) a rappelé, hier, que le délai prévu pour le dépôt de la demande de préqualification pour les intéressés par l'appel à manifestation d'intérêt national et international pour la mise en adjudication de 20 titres miniers concernant l'or et l'uranium, expirera le 22 octobre prochain.

L'agence invite toutes les compagnies intéressées par l'appel à exprimer leur intérêt pour être préqualifiées à participer aux appels d'offres pour l'exercice des activités de prospection et/ou d'exploration minières en Algérie en partenariat avec le holding Sonatrach. L'agence précise, à ce titre, que seuls les candidats préqualifiés seront invités à participer à l'appel d'offres national et international qui sera lancé le 6 décembre prochain.

L'Anpm a émis en août dernier, un appel à manifestation d'intérêt national et international pour la mise en adjudication de 20 titres miniers, pour l'exploration et la prospection de sites d'or et d'uranium situés au sud de l'Algérie.

Selon l'agence, la mise en adjudication porte sur 2 sites en exploration et 18 sites en prospection. Les 2 sites en exploration portent sur l'or et concernent des périmètres situés à Tin Ezzarine et à Timolefine dans la wilaya de Tamanrasset. Les 18 sites concernés par la prospection sont, quant à eux, répartis sur deux wilayas (Illizi et Tamanrasset) et portent sur l'or (10 sites), l'uranium (7 sites), or et uranium (1 site).

Le 24 septembre dernier, le ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil, a déclaré que l'Algérie dispose de près de 29.000 tonnes de réserves prouvées d'uranium.

Cette déclaration a été faite au moment où une polémique sciemment entretenue faisait rage à propos du nucléaire algérien. C'est pour cette raison d'ailleurs, que le ministre de l'Energie a cru bon de préciser que l'Algérie veut signer le protocole additionnel au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

«Actuellement, nous disposons d'environ 29.000 tonnes de réserves prouvées d'uranium qui peuvent être exploitées» dans la production de l'énergie nucléaire, a déclaré M.Khelil, en marge de la présentation du programme approvisionnement du marché national en gaz durant la période 2009-2018.

Plus précis encore sur le nucléaire algérien, le ministre a ajouté que «ces quantités permettront de faire fonctionner seulement deux centrales nucléaires d'une capacité de 1000 MégaWatts chacune et pour une durée de 60 ans».

L'Algérie a lancé en août et septembre des appels à manifestation d'intérêt pour la mise en adjudication de neuf sites d'uranium, tous situés à Tamanrasset.

M.Khelil a également indiqué que «l'Algérie a émis à l'Agence internationale de l'énergie atomique (Aiea) son souhait de signer le protocole additionnel au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires».

L'Algérie «est en train de mettre en place les mesures qui lui permettraient de signer ce protocole additionnel», a-t-il ajouté, toujours de même source.

«L'Algérie est soumise à toutes les inspections de l'Aiea. Donc, tout le monde sait que nous sommes transparents et ouverts à toutes ces inspections. Ce qui n'est pas le cas, peut-être, de beaucoup de pays qui s'érigent en juges des autres», a indiqué Chakib Khelil.

R.N

[www.lexpressiondz.com](http://www.lexpressiondz.com)